

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 février 2020

Présents	BACONNIER Pascale, MARIJON David, MEISS Bernard, PASCAL Mehdi, DUBUIS Yann, Juliette LAFFONT, Elianne GAYTON BERNIN, DEVES Marc MISSET Arnaud CHARBONNIER Pierre,
Excusés	Maryse CARPENTIER procuration à Juliette LAFFONT
Absents :	SOBRAL Michaëlle, Barbara JUQUIN, MOYON Amélie,
Secrétaire de séance	Elianne GAYTON BERNIN

1 – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

Le Conseil Municipal donne acte de la tenue des débats sur les orientations du PADD avant débat en Communauté de Communes :

- ✓ Objectif 1 : Favoriser le développement équilibré et économe de l'urbanisation,
 - 1.1 : Fixer les objectifs de modération de la consommation de l'espace
 - 1.2 : Conforter l'organisation urbaine autour du centre bourg pour renforcer son attractivité,
 - 1.3 : Préserver le cadre de vie communal et l'identité du territoire,

- ✓ Objectif 2 : Assurer la protection et l'équilibre environnemental du territoire communal
 - 2.1 : Protéger et mettre en valeur les continuités écologiques,
 - 2.2 : Sauvegarder le paysage identitaire de Saint-Andéol-de-Vals,
 - 2.3 : Protéger les ressources naturelles,
 - 2.4 : Encourager les démarches de performance énergétiques,
 - 2.5 : Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes face aux risques naturels,

- ✓ Objectif 3 : Maintenir l'activité économique existante et permettre son développement
 - 3.1 : Maintenir une activité agricole dynamique et pérenne, capable de diversifier les activités agricoles,
 - 3.2 : Conforter, développer la vocation touristique,
 - 3.3 : Maintenir l'activité économique autre qu'agricole.

2 – Convention d'occupation de locaux et de mise à disposition du service annexe avec le collègue G. GOUY

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département pour les échanges entre les écoles et le collègue tant pour les activités que pour la restauration scolaire.

Vote à l'unanimité

3 – AGedi : modification de statuts

Le Conseil Municipal approuve les modifications des statuts du syndicat AGE DI qui lui permet de passer d'un syndicat mixte fermé en syndicat mixte ouvert.

Vote à l'unanimité

4 – SARL FD et Associés : enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de la carrière de roche gréseuses sur la commune de Saint Julien du Serre

Le Conseil Municipal tout en considérant que cette carrière est un atout pour notre territoire fait remarquer les nuisances qui peuvent en découler et propose la création d'un Comité Local d'Information Sécurité (CLIS)

Vote à l'unanimité

Le texte des délibérations est consultable en Mairie.

Vu Le Maire, Bernard MEISS